

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Début du chantier de l'aménagement du carrefour des Couleurs le 15 mars 2021

le 09 mars 2021

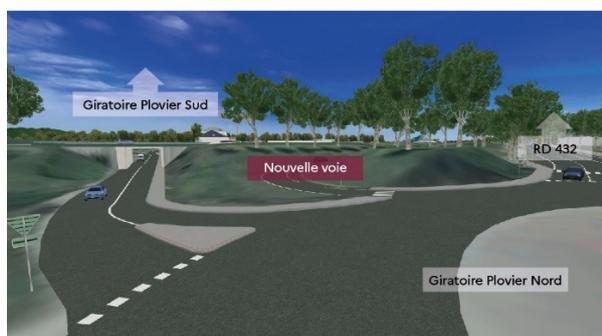
Après une large concertation en 2015 et suite à la Déclaration d'Utilité Publique du 6 novembre 2019, ce chantier d'envergure débute en 2021. Des aménagements routiers et piétons dans le secteur du Plovier ont été intégrés dans le projet d'aménagement global. Ce sont des travaux préalables indispensables à ceux de la phase suivante, qui seront réalisés à proximité immédiate du carrefour des Couleurs à partir de 2022.

Mars 2021 : début de la phase 1, les travaux du secteur Plovier

Représentant de l'État en région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Les aménagements de cette phase comprennent une nouvelle voie depuis le giratoire du Plovier Nord pour rejoindre directement la RN 532 (LACRA) et la RN 7, un nouveau giratoire nommé Plovier Sud et la création d'un cheminement piéton d'une largeur de 2,5 mètres le long du chemin du Plovier qui permettra, entre autres, aux résidents du Domaine de Plovier une meilleure accessibilité de la voirie. Un premier bassin d'assainissement est également prévu à proximité.

Les futurs aménagements...

... au niveau du giratoire du Plovier Nord



... au niveau du giratoire du Plovier Sud



Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de ce chantier, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE), mettent tout en œuvre pour réduire au maximum l'impact sur la circulation et la gêne aux riverains.

Pendant toute la durée des travaux de la phase 1, la circulation sera maintenue et s'opérera ponctuellement par alternat sur le chemin du Plovier. Il sera cependant fermé durant deux nuits au début du mois de juin pour réaliser les enrobés d'un seul tenant. Pour garantir des conditions de sécurité pour tous, la bretelle d'accès à la RN 532 (LACRA) depuis le chemin sera fermée de mars à juin afin de réaliser le nouveau giratoire. Des itinéraires de déviation seront mis en place et indiqués à proximité du chantier. Les accès aux commerces seront conservés au niveau du giratoire Plovier Nord.

Un carrefour des Couleures réaménagé pour une meilleure fluidité

Point noir du réseau routier de l'agglomération valentinoise, ce carrefour est régulièrement saturé en semaine aux heures de pointe ainsi que le samedi après-midi de par sa proximité avec les zones commerciales. Ces aménagements vont permettre d'optimiser le fonctionnement du carrefour des Couleures en séparant les différents flux de transit national et local.

Des mesures compensatoires environnementales sont actuellement réalisées à l'est de la RN 532 (LACRA). L'opération consiste à recréer les habitats pour la faune et la flore : prairies naturelles, fourrés, boisements et autres milieux naturels.

Plus d'informations sur le projet et les phases suivantes : www.carrefourdescouleures.fr

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PHASE 1

- **3 cofinanceurs** : État (64,3%), Département de la Drôme (34,3%) et Valence Romans Agglomération (1,4%)
 - **3 millions d'euros**, montant des travaux incluant les études
 - **6 mois** de travaux (jusqu'à septembre)
 - **1 200 heures d'insertion**
- Ce projet est cofinancé dans le cadre du Contrat de Plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros.*

Contact presse :

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Nathalie ANASTASI
Tél : 04 26 28 60 53
Mél : nathalie.anastasi@developpement-durable.gouv.fr
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Adresse physique : 5, place Jules Ferry 69006 Lyon

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06